

Lignes directrices du Master en Socioéconomie concernant les mémoires et rapports de stage

1) Comment s'y prendre ? Principales étapes

Le calendrier peut varier, mais les principales étapes à respecter sont les suivantes :

Étape 1 : Dans le courant du semestre d'automne de la 2^e année (fin janvier au plus tard) : déclaration d'intention détaillée du mémoire ou projet de stage visé.

Étape 2 : Après le choix de la thématique, prendre contact avec le/la superviseur-se académique (NB. avec un doctorat, normalement un-e des enseignant-e-s du Master en socioéconomie — voir la liste sur le site du Master) qui dirigera le mémoire/stage et avec qui l'étudiant-e définit le contenu et le calendrier du projet.

➤ Pour les projets de stage plus spécifiquement :

- Entamer les recherches et prendre contact avec l'institution où se déroulera le stage (prévoir 3 à 4 mois pour aboutir à la signature d'une convention de stage) ;
- Définir un cahier des charges sommaire avec le/la superviseur-se de stage ;
- Établir la convention de stage, contresignée par le/la Directeur-trice de la maîtrise et le superviseur-se de stage ;
- Un mois après le début du stage, communiquer avec le/la superviseur-se académique la problématique détaillée du rapport de stage, en montrant comment l'expérience professionnelle du stage va être soumise à une perspective analytique.

N.B. La durée minimale du stage est fixée à 2 mois équivalents plein temps, mais il est fortement conseillé de prévoir au moins 3 mois équivalents plein temps (par exemple 6 mois à 50 %)

Étape 3 : Une fois le mémoire/rapport de stage rédigé, le/la superviseur-se académique en évalue le contenu et la forme et décide sur cette base si la soutenance du travail peut être planifiée et/ou si des modifications doivent encore être apportées.

N.B. Ceci est le calendrier minimal, chaque superviseur-se est libre de proposer un autre plan de travail avec par exemple davantage de relectures par chapitre ou des versions intermédiaires.

Étape 4 : Une fois la date de soutenance convenue, la version finalisée du mémoire/rapport de stage doit être remise à le/la superviseur-se académique, et ce au plus tard deux semaines avant la date de la soutenance.

NB 1 : Le/la superviseur-se académique identifie le/la second juré-e, qui peut être un-e assistant-e de la maîtrise en socioéconomie. Si les conditions le permettent et avec l'accord du/de la superviseur-se académique le/la superviseur-se de stage peut faire partie du jury. Toutes les suggestions pour la constitution du jury sont les bienvenues.

NB 2 : L'art. 19, al. 2 du Règlement des maîtrises de SdS s'applique pour le nombre de tentatives autorisées : « En cas d'échec, une nouvelle version du travail écrit peut être présentée, sous réserve du délai d'obtention de la Maîtrise universitaire. Un second échec est éliminatoire ».

2) Structure et forme

La structure précise du mémoire/rapport de stage doit être discutée avec le/la superviseur-se académique. On peut généralement distinguer trois types de travaux de Master :

- Les rapports de stage appliqués rendent compte de l'expérience professionnelle acquise pendant le stage et offrent une mise en perspective analytique de celle-ci. Ceci est souvent réalisé à l'aide d'une mise en perspective théorique et critique de l'activité réalisée et/ou de l'organisation accueillant le stage.
- Les rapports de stage analytiques rendent compte d'une analyse réalisée en cours de stage. Le stage donne ainsi l'accès au terrain et définit la problématique. Pour le reste, ces rapports de stage se présentent ensuite généralement sous la forme d'un mémoire de Masters.
- Les mémoires de Masters proposent une analyse académique d'une problématique définit d'entente avec le/la superviseur-se académique.

À titre indicatif, un travail de master comprend généralement les parties suivantes :

1. Page de garde
2. Table des matières
3. Résumé et mots clés
4. Introduction
5. Revue de la littérature
6. Cadre théorique/conceptuel
7. Données et méthodes.
8. Analyse et résultats.
9. Utilisation d'IA générative.
10. Conclusion
11. Bibliographie
12. Annexes

NB 1 : Le rapport de stage peut inclure une partie « rapport d'activités », en plus des sections listées ci-dessus.

NB 2 : Le résumé, accompagné d'une brève liste des mots clés, doit comprendre entre 150 et 200 mots et doit présenter de manière synthétique le contexte de la recherche/stage, les méthodes utilisées et les principaux résultats obtenus.

Les mémoires et rapports de stage font généralement entre 16 000 et 35 000 mots. Ces longueurs sont indicatives et doivent être discutées avec le-la superviseur-se académique. D'entente avec le-la superviseur-se académique, des mémoires ou rapports de stage plus courts peuvent être acceptés si la forme le requiert, par exemple si le mémoire prend la forme d'un article soumis à une revue scientifique.

Format : police de taille 12, interligne 1.5

3) Citations et présentation des sources bibliographiques

À titre indicatif, les normes de l'American Psychological Association (APA) sont couramment utilisées pour les citations et la bibliographie. Néanmoins, l'étudiant peut choisir d'autres normes bibliographiques. Dans tous les cas, les mêmes normes doivent être appliquées de manière cohérente tout au long du document.

Pour davantage d'informations sur les normes rédactionnelles et bibliographiques, voir le document ci-dessous particulièrement clair et complet :

http://www.unige.ch/sciences-societe/geo/etudes/Memoires-PR/Normes_redaction.pdf

Par ailleurs, l'UNIGE propose une formation à la recherche documentaire (outils de recherche à disposition), accessible en ligne sur la page suivante :

<https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=5>

4) Sources et éthique

Le mémoire ou le rapport de stage peut se baser sur différents types de données : primaires ou secondaires ; quantitatives ou qualitatives ; écrites/orales ou encore audiovisuelles.

Dans tous les cas, **l'étudiant-e doit proposer une réflexion sur l'éthique de sa recherche.** Le formulaire « Autoanalyse des dimensions éthiques du mémoire de Master de la Faculté des SdS » permet de guider cette réflexion et doit être rempli en deux temps : avant la récolte et/ou l'analyse des données avant de proposer un retour réflexif après celui-ci. Le formulaire est disponible ici :

- <https://www.unige.ch/sciences-societe/faculte/organisation/commissions-de-la-faculte/commission-dethique/>

La page internet ci-dessus propose également **trois vidéos** introduisant les enjeux éthiques de la recherche en sciences sociales. **Il est fortement recommandé de les visionner avant de débiter cette réflexion**, qui doit être réalisée en dialogue avec la personne supervisant le travail de master. Cette réflexion doit être particulièrement aboutie si le travail de Master comporte une récolte de données propres (données primaires).

Plagiat : l'étudiant-e doit scrupuleusement respecter les règles de citation et de référence à d'autres travaux et se conformer aux directives de l'UNIGE en matière de plagiat. Pour plus de renseignements à ce propos :

<https://memento.unige.ch/doc/0008/files/directive-en-matiere-de-plagiat-des-etudiant-e-s.pdf>

IA générative (ChatGPT, Dall-E, MidJourney, etc.) : L'utilisation **d'intelligence artificielle générative** doit être discutée avec le/la superviseur-se académique. Si celle-ci est autorisée, les directives de l'Université de Genève à cet égard doivent être scrupuleusement respectées. « Une totale transparence quant à l'utilisation des outils d'IA dans les travaux académiques est formellement attendue. » À cet effet, **une section décrivant de manière détaillée les utilisations de l'IA doit être intégrée au travail. Cette section doit également inclure une réflexion critique sur cette utilisation.**

5) Évaluation et soutenance

L'évaluation du document écrit se base notamment sur les éléments suivants :

Contenu

- Pertinence du cadre théorique, de la littérature et des concepts mobilisés
- Clarté de la problématique et des questions de recherche
- Cohérence de l'argumentation et de l'articulation du texte
- Méthodologies choisies pour traiter le sujet et adéquation par rapport à la problématique
- Qualité de l'analyse, originalité et approche critique

Forme et structure

- Maitrise de l'écriture scientifique
- Respect de la forme et des usages, notamment en matière de citations et de références bibliographiques
- Pertinence et logique de la structure choisie (chapitres, sous-chapitres, etc.)
- Langue

La soutenance réunit le candidat-e, le/la superviseur-se académique et le/la juré (le/la superviseur-se de stage peut aussi être membre du jury). Il s'agit d'une présentation orale de 20 minutes qui ne vise pas uniquement à présenter les résultats, mais aussi à revenir sur le cheminement de recherche, les questionnements, etc. Cette présentation peut également compléter le travail rendu avec des précisions ou interprétations supplémentaires, offrir une lecture plus large, politique ou critique des résultats ou encore présenter des pistes d'actions pertinentes. À l'issue de la présentation, une discussion s'engage au cours de laquelle le candidat doit être en mesure de répondre aux questions des membres du jury.

6) Sources et références utiles

Beaud, Michel (2006). *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*. Paris : La Découverte.

Beaud, Stéphane & Weber, Florence (2014). *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*. Paris : La Découverte.

Boutillier, Sophie et al. (2012). *Méthodologie de la thèse et du mémoire*. Levallois-Perret : Studyrama.

Fragnière, Jean-Pierre (2009). *Comment réussir un mémoire*. Paris : Dunod.

Frécon, Guy (2012). *Formuler une problématique : dissertation, mémoire, thèse, rapport de stage*. Paris : Dunod.

Le Bras, Florence (1993). *Les règles d'or pour rédiger un rapport, un mémoire, une thèse*. Allier : Marabout.

N'Da, Pierre (2012). *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse de doctorat en lettres, arts, sciences humaines et sociales : informations, normes et recommandations universitaires, techniques et pratiques actuelles*. Paris : L'Harmattan.